

# Ginette Lion-Clément, résistante

**Ginette Lion-Clément**, née le 4 juin 1928 à Troyes (Aube) et morte le 29 décembre 2016, est une résistante et déportée française, chevalière de la Légion d'honneur. Originaire d'une famille juive alsacienne et mosellane, les « Lion », elle mène une vie tranquille à Sainte-Savine (Aube).



1940, c'est début de la guerre. Le **maréchal Pétain** instaure de nombreuses lois contre les juifs. Ils sont exclus des hôpitaux, des métros, des cinémas, des restaurants « Interdit aux chiens et aux juifs ». La famille de **Ginette** s'investit dans la *Résistance*, ils accueillent nombre de clandestins. Le 27 janvier 1944, alors que **Ginette Lion-Clément** et sa sœur sont au travail (*les études leur sont interdites*), leurs parents sont arrêtés. Cette rafle des juifs de Troyes prend neuf membres de leur famille. Les deux adolescentes ne sont pas arrêtées car une voisine les a alertées, elles ont juste eu le temps de se cacher dans un café, « *par la fenêtre j'ai vu passer mes parents dans un bus. C'était la dernière fois que je les voyais* ».

Ils sont gazés à *Auschwitz* le 13 février 1944, **Ginette Lion-Clément** a alors 16 ans. Tout d'abord accueillies chez des amis de la famille, les deux sœurs sont prises en charge par la *Résistance* avec les Francs-tireurs et partisans et se rendent à Paris pour y devenir agents de liaison. « *Nous voulions suivre la route de nos parents. On se disait que ce serait notre petite vengeance...* ». Elles font le choix de résister.

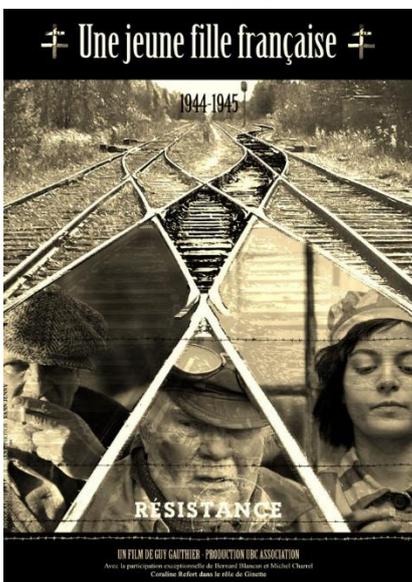
**Ginette Lion-Clément** prend le nom de « *Annick* » et sillonne la *région parisienne*, la *Bretagne* et la *Normandie* avec ses différents colis : transport d'armes, de courriers, de postes émetteurs, de documents, d'argent.

Le 31 mai 1944, à l'occasion d'une mission la menant de la *Normandie* à *Rennes*, **Ginette** est arrêtée par la *milice française* à la gare de *Rennes*. Elle sera torturée par la *milice* pendant quinze jours et ne donnera que son nom : « *Je m'étais résolue à ne pas parler dès le départ. Mais je pensais à ma sœur, aussi j'ai donné mon vrai nom pour qu'elle puisse un jour savoir ce que j'étais devenue. Je pensais que j'allais mourir* ».

Remise à la *Gestapo*, la jeune fille est emprisonnée en juin 1944 à *Rennes* pendant trois semaines. Fin juillet on lui annonce qu'elle est condamnée à mort et sera fusillée. « *Mais les Alliés qui avaient débarqué en Normandie en juin ont bombardé la prison une nuit. Alors que les Américains entraient dans la ville par un côté, les Allemands nous ont évacués par l'autre* ».

Le 2 août 1944, elle se trouve dans l'un des deux derniers convois qui quitte *Rennes* la veille de la Libération de la ville. Arrivée à *Belfort* le 15 août 1944, elle est ensuite transférée vers *Ravensbrück* le 1<sup>er</sup> septembre 1944 (Matricule : 62870). **Ginette** va découvrir l'horreur des camps de concentration. D'abord mise en quarantaine plusieurs jours sans boire ni manger, elle va ensuite travailler 12 heures par jour à « *combler des marais* ». La faim, le froid, les humiliations, les maladies : **Ginette** essaie tant bien que mal de survivre. Certaines des déportées subissent des expériences médicales : injection de virus, avortement, jeûne et pire... Fin 1944, les détenus les plus solides, dont **Ginette** fait partie, sont transférés dans un autre camp près de *Buchenwald*, *Schlieben*, où ils vont fabriquer des grenades pour les Allemands.

Le 21 avril 1945, les soldats de *l'Armée soviétique* entrent dans le camp et libèrent les prisonniers. **Ginette Lion-Clément** regagne *Troyes* le 25 mai 1945.



Le retour à la réalité a été difficile, certains membres de la famille lui reprocheront même d'être revenue alors que ses parents sont morts ! **Ginette** mettra 40 ans avant de pouvoir évoquer ces souvenirs douloureux, les souvenirs d'une jeunesse marquée par la cruauté humaine. C'est seulement à la fin des années 1970, alors qu'elle s'est établie en Lorraine que **Ginette Lion-Clément** commence à témoigner.

Distinction : Elle reçoit les insignes de *Chevalière* dans *l'Ordre national de la Légion d'honneur* en 2015 de la promotion « *70e anniversaire des Débarquements et de la Libération* ». La cérémonie se déroule à la préfecture de *Meurthe-et-Moselle* à *Nancy*.

Le documentaire « *Une jeune fille française, 1944-1945* » du cinéaste **Guy Gauthier** retrace la vie de **Ginette Lion-Clément** et lui rend hommage. Ce documentaire-fiction de 20 minutes est produit par l'association « *l'Utile beauté des choses* ». Il est tourné dans les *Vosges*, en *Meurthe-et-Moselle*, dans *l'Aube*, à *Paris* et en *Bretagne*.